

ARPSM Infos

Nous vous remercions par avance de votre participation à ce dernier concours fédéral de l'année 2018 :

« Spécial Espèces »

-Nous vous informons que le prochain concours qui aura lieu le 3 novembre prochain est un concours amical « spécial Merlan » comptant pour le challenge ARPSM.

Ensemble protégeons la Mer et son Environnement.

A.R.P.S.M. LA ROCHELLE BULLETIN D'ENGAGEMENT CONCOURS 2018

CONCOURS « Spécial Espèces » du 20 octobre 2018

Nom et Prénom :
Date de naissance : / / Catégorie.....
Club :
N° de licence : **avec cachet médical !**
Si skipper, nom du bateau :
Nom du Matelot :

Adresse email :
.....

Téléphone : Signature

Engagement : 49 € pour les adultes et 22 € pour les jeunes

IMPORTANTES :

**PORT DU GILET DE SAUVETAGE PENDANT TOUTE LA
MANIFESTATION QU'ELLES QUE SOIENT LA METEO ET
L'ETAT DE LA MER.**

Un Skipper pourra avoir à son bord, le matelot de son choix, son conjoint, et son enfant mineur, mais il devra obligatoirement laisser une place au tirage au sort à bord de son bateau. Le nombre minimal de pêcheurs à bord étant de 3.

INSTRUCTIONS

Le bulletin d'engagement est à adresser **impérativement avant le
13 octobre 2018 date réception de courrier.**

accompagné du règlement libellé à l'ordre de : A.R.P.S.M. à :

A RPSM
Jean-Michel PELTIER
22 rue de la Filature
17000 LA ROCHELLE

Tel : 06 26 45 61 09 E-Mail jeapeltier17@orange.fr

Tout bulletin non accompagné du règlement ne sera pas pris en compte.

Rappel : La licence délivrée au pratiquant engage celui-ci à respecter l'ensemble des règles et règlements.